

DEPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT D'AUCH
CANTON DE VIC-FEZENSAC

2025/51

COMMUNE DE VIC-FEZENSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit septembre à 20h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 11 septembre 2025.

Nombre de membres en exercice : 23 ; Nombre de présents : 18 ; Nombre de votants : 20

Présents : Mme NETO - M. CAMAZZOLA - Mme BRANA – M. CAVALIERE – Mme CUEILLEN - M. JAFFRES - M. BACHELLERIE - Mme FAUCHE - M. GUICHARD - Mme GOULU-MARTINAT - Mme BRAZZALOTTO - M. CAUQUIL - M. CHAULET - M. OSPITAL - Mme NARRAN – Mme LAPLANE-SOTUM - Mme MASSAROTTO - M. ANTONELLO.

Excusés donnant pouvoirs : Mme KLUCZYNSKI à Mme NETO - ROSELL à Mme NARRAN.

Excusés: Mme COUDERC - Mme MESSERLI - M. GEYRES.

Objet : Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

Le rapport sur le prix et la qualité du service public (RPQS) est un document produit tous les ans permettant de rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée. C'est un élément clé dans la mise en œuvre locale de la transparence et de la gouvernance des services d'eau et d'assainissement.

Le syndicat intercommunal SIAEP du Fezensac à la compétence en matière du service d'eau potable et nous a communiqué son rapport pour l'année 2024.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal décide :

- de prendre acte de la communication du rapport annuel ci-joint sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2024.

Publié le 24 septembre 2025
En Préfecture le 24 septembre 2025

Pour extrait certifié conforme,

Le 22 septembre 2025

Madame le Maire,
Barbara NETO

